



Dispositifs disponibles à destination des étudiantEs sages-femmes en situation de handicap :

- > Pôle handicap au sein de l'Université Paris Cité,
- > Relais Handicap Santé de l'Université Paris II,
- > Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé,
- > Site Tarnier et Cochin : peu d'aménagements PMR.

Démarches pour la demande d'aménagements :

Après avoir vu unE médecin généraliste, vous pouvez déposer un dossier auprès du service de santé étudiant qui soumet ensuite une proposition d'aménagement à l'équipe pédagogique.

Aménagements d'études proposés dans l'établissement de maïeutique :

- > Dispense d'assiduité aux cours.

Aménagements d'examens proposés dans l'établissement de maïeutique :

- > Tiers temps.

Aménagements possibles pour les stages :

- > Réalisation de garde de jour exclusivement,
- > Diminution de la durée d'une garde de 12 à 10h,
- > Changement de lieu de stage pour rapprochement du domicile.

Contact :

Relais Handicap Santé de l'université Paris II

92 rue d'Assas, Paris 75006.

Tél. : 01 44 41 58 04

Site : www.u-paris2.fr/fr/campus/bienvenue-au-relais-handicap-sante

Ouvert du lundi de 13h30 à 16h, du mardi au jeudi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h, vendredi de 9h30 à 12h.

SUMPPS -Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé

15 rue de l'école de médecine, esc. G - 3e étage, Paris 75006.

Tél. : 01 40 51 10 00

Site : santetudiant.com/

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h.

SSE - Service de Santé Etudiant

Campus Saint-Germain-des-Prés,

45 rue des Saints-Pères, 1er étage salle T145, Paris 75006.

Tél. : 01 76 53 10 58

Mail : saint-germain.sse@u-paris.fr

Site : <https://u-paris.fr/service-sante/>